

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY

Procès-verbal d'une séance ordinaire tenue le 14 septembre 2026, au 10 avenue Michaud, sous la présidence de monsieur le maire André Rioux, et à laquelle sont présents les conseillers suivants et formant quorum :

M. Martin Thibeault # 1	M. Gaétan Boutin # 2
M. Guillaume Côté # 3	M. Jean-Philippe Larochelle # 4
Mme Johanne Sabourin # 5	M. Yvon Lantagne # 6

Mme Martine Lachaine, directrice générale et greffière-trésorière, est également présente.

OUVERTURE ET MOT DE BIENVENUE À 19 h 30

2026-09-125 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin, appuyé par monsieur le conseiller Martin Thibeault et résolu à l'unanimité par les membres du conseil d'adopter l'ordre du jour.

1. Ouverture et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 18 août 2026
4. Correspondance et information
 - a- Acquisition d'un terrain
5. Changement de date de la séance d'octobre
6. Soumission réparation d'asphalte
7. Soumission débroussaillage chemin du Boisé
8. Avis de motion « Projet de règlement modifiant le règlement de zonage # 216, afin d'autoriser l'usage unifamilial isolé dans la zone FO2 »
9. Liste des documents à détruire
10. Demande de modification pour le PPA-CE 2026
11. Reddition de compte PPA-CE 2026
12. Soumission pièce pompe station de pompage
13. Soumission dépôt du rôle triennal
14. Soumission déneigement du réservoir d'eau secteur Sigouin
15. Modification du contrat de travail directrice générale (cellulaire)
16. Formation sur l'entretien de la patinoire
17. Appel d'offres vidange de fosse septique
18. Dépôt du rapport budgétaire du mois d'août 2026
19. Adoption des dépenses
20. Varia : Soumission couteau débroussailleuse
21. Période de questions du public
22. Levée

Adoptée

2026-09-126 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 AOÛT 2026

Il est proposé par monsieur le conseiller Guillaume Côté, appuyé par madame la conseillère Johanne Sabourin et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 août 2026.

Adoptée

CORRESPONDANCE :

2026-09-127 ACQUISITION D'UN TERRAIN

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Philippe Larochelle, appuyé par monsieur le conseiller Yvon Lantagne et résolu à l'unanimité par les membres

du conseil présents d’autorisé l’acquisition par voie de cession à titre gratuit du lot # 4 005 621 et de mandater la directrice générale, madame Martine Lachaine, à fournir et signer tous les documents requis.

Adoptée

2026-09-128 CHANGEMENT DE DATE DE LA SÉANCE D’OCTOBRE

Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Thibeault, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Philippe Larochelle et résolu à l’unanimité par les membres du conseil présents de changer la date de la séance du 5 octobre 2026 pour le 12 octobre 2026.

Adoptée

2026-09-129 SOUMISSION RÉPARATION D’ASPHALTE

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin, appuyé par monsieur le conseiller Yvon Lantagne et résolu à l’unanimité des membres du conseil présent d’accepter la soumission d’excavation DGM, division asphaltage, au coût de 44 726,44 \$ taxes incluses pour trois réparations sur le territoire.

Adoptée

2026-09-130 SOUMISSION DÉBROUSSAILLAGE CHEMIN DU BOISÉ

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin, appuyé par madame la conseillère Johanne Sabourin et résolu à l’unanimité des membres du conseil présent d’accepter la soumission de Déterex au coût de 9 240 \$, taxes en sus.

Adoptée

AVIS DE MOTION « PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE # 216, AFIN D’AUTORISER L’USAGE UNIFAMILIAL ISOLÉ DANS LA ZONE FO2 »

Monsieur le conseiller Gaétan Boutin donne un avis de motion et le dépôt du projet de règlement modifiant le règlement de zonage # 216, afin d’autoriser l’usage unifamilial isolé dans la zone FO2.

Adoptée

2026-09-131 LISTE DES DOCUMENTS À DÉTRUIRE

Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Thibeault, appuyé par monsieur le conseiller Guillaume Côté et résolu à l’unanimité des membres du conseil présent d’accepter la destruction des documents qui suit :

Plan garage municipal	2018
Correspondance	1989-1996-1997
Déclaration sous serment d’un électeur ou d’une personne habile à voter dont l’identité doit être vérifiée	2013
Soumission impression bulletin de vote	2013
Fiscalité	2013-2014-2019-2020
Dons	2013-2014-2020
Compensation pour collecte sélective des matières résiduelles	2014-2019
Liste électorale	1988-1993-1995-1997-1999-2001-2002-2010-2013
Revenus	2014-2019

Opérations bancaires	2014-2019-2020
Compensations, octrois, remboursements gouvernementaux et tenant lieu de taxes	2014-2019-2020
Programme de crédit de taxes foncières agricoles	2014
Factures	2014
Subvention gouvernementale et régionale	2013-2014-2018-2019- 2020
Dépenses	2014-2020
Soumission non retenue	2023
Administration de la paye	2018-2019-2020
Redevances	2019-2020
Offre de service de compagnies	2014
Encaissement	2014
Ajustement et conciliation bancaire	2015
Encaissement de taxe foncière	2014-2020
Assurances	2023
Registres comptables	2020
Location d'immeuble ou terrain par la municipalité	2013

Adoptée

2026-09-132 DEMANDE DE MODIFICATION POUR LE PPA-CE 2026

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Philippe Larochelle, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent de faire une demande de modification au programme d'aide à la voirie locale-volet PPA-CE PXC62383 au départ la demande était pour les chemins des Riverains, de la Promenade, de la Colline et des Prés, mais ayant des urgences qui sont survenues sur d'autres chemins nous avons priorisé d'autres secteurs. Nous voudrions faire la modification en incluant des travaux de changement de ponceau sur le chemin de l'Église.

Adoptée

2026-09-133 REDDITION DE COMPTE PPA-CE 2026

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particulier d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter ;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL ;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés ;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL ;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli ;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2026 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés ;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet ;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce ;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées ;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de monsieur le conseiller Martin Thibeault, appuyé par monsieur le conseiller Yvon Lantagne, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Municipalité de Saint-Marc-de-Figuery approuve les dépenses d'un montant de 23 300 \$ relatifs aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adopté

2026-09-140 SOUSSION PIÈCE POMPE STATION DE POMPAGE

Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Thibeault, appuyé par monsieur le conseiller Guillaume Côté et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent d'accepter la soumission de Nord-Flo au coût de 705,20 \$, taxes incluses pour des pièces de réparation des pompes aux stations de pompage.

Adoptée

2026-09-141 SOUSSION DÉPÔT DE RÔLE TRIENNAL

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Philippe Larochelle, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent d'accepter la soumission de la fédération québécoise des municipalités (FQM) pour installer le logiciel du rôle d'évaluation triennal au coût de 655 \$, taxes en sus.

Adoptée

2026-09-142 SOUSSION DÉNEIGEMENT RÉSERVOIR D'EAU SECTEUR SIGOUIN

Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Thibeault, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Philippe Larochelle et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent d'accepter la soumission de Rock Pelletier au montant de 1000 \$ payable en 2 versements pour le déneigement du réservoir secteur Sigouin. Prendre note que la facture est 50 % payée par la municipalité de La Corne.

Adoptée

2026-09-143 MODIFICATION CONTRAT DE TRAVAIL DIRECTRICE GÉNÉRALE (CELLULAIRE)

Il est proposé par monsieur le conseiller Guillaume Côté, appuyé par monsieur le conseiller Yvon Lantagne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent d'accepter de modifier le contrat de travail de la directrice générale en acceptant de rembourser annuellement le cellulaire de celle-ci.

Adoptée

2026-09-144 FORMATION SUR L'ENTRETIEN DE LA PATINOIRE

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Lantagne, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent d'accepter que monsieur Raymond Sheehy suivre la formation sur l'entretien des patinoires au coût de 169,70 taxes en sus.

Adoptée

2026-09-145 APPEL D'OFFRES VIDANGE DE FOSSE SEPTIQUE

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Philippe Larochelle, appuyé par monsieur le conseiller Martin Thibeault et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent d'autoriser la directrice générale, madame Martine Lachaine, à déposer sur le SEAO pour l'appel d'offres des vidanges de fosse septique.

Adoptée

DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE DU MOIS D'AOÛT 2026

2026-09-146 ADOPTION DES DÉPENSES

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin, appuyé par monsieur le conseiller Guillaume Côté et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter les dépenses du mois d'août 2026 et celles prévisibles de septembre 2026, en date de la séance du conseil.

Comptes fournisseurs payés du mois de juillet 2026 pour un total de
164 776,10 \$

Versement par chèque C2600080 à C2600091

Paielement en ligne sécurisée L2600076 à L2600085

Paielement par transfert électronique P2600158 à P2600171

Consulter la liste complète dans le journal Éveil campagnard de septembre 2026

Salaires payés en août 2026 et jusqu'au 14 septembre 2026 pour un total de
14 626,44 \$

D2600269 à D2600289

Adoptée

VARIA:

2026-09-147 SOUSSION COUTEAU DÉBROUSSAILLEUSE

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin, appuyé par monsieur le conseiller Martin Thibeault et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent d'accepter la soumission de Nordmax pour l'achat de couteau pour la débroussailleuse au coût de 922,10 \$, taxes incluses.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS

2026-09-148 LEVÉE

À 19h50 il est proposé par monsieur le conseiller Martin Thibeault, appuyé par monsieur le conseiller Yvon Lantagne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que la séance soit, et est levée.

Adopté



André Rioux, Maire



Martine Lachaine, directrice générale
et greffière trésorière

Je, André Rioux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.